

CONSULTATION PUBLIQUE



ZONE D'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (ZAER*)

Mairie de Saint-Just
pendant les heures d'ouverture



Notre avis
nous intéresse !



**Zones du territoire considérées comme bien adaptées à l'implantation de projets de production d'énergie renouvelable.*

lachapellelongueville.fr 02 32 52 21 88